

# ASSEMBLÉE NATIONALE

26 novembre 2021

---

DROIT À L'AVORTEMENT - (N° 3879)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

## SOUS-AMENDEMENT

N ° 489

présenté par  
Mme Ménard

à l'amendement n° 107 de M. Breton

-----

### ARTICLE 1ER BIS

Compléter l'alinéa 4 par les mots :

« où il est pratiqué ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.